



SUD MÉDITERRANÉE

ADDENDUM
au 15/08/2025

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1^{er} janvier 2025

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 15 août 2025.

Les mises à jour effectuées sont identifiées par le symbole
suivant : ✚





Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte Mastercard ▲●	34,00 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro/Mastercard à autorisation systématique - Mastercard eko	43,00 €/AN 43,00 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard Standard - Mastercard Globe Trotter ◆ - Visa Classic - Gold Mastercard - Visa Premier - World Elite Mastercard - Visa Infinite	47,00 €/AN 43,00 €/AN 45,00 €/AN 136,00 €/AN 135,00 €/AN	47,00 €/AN 45,00 €/AN 136,00 €/AN 135,00 €/AN 300,00 €/AN 315,00 €/AN

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable)))

	Paielement comptant à Débit immédiat	Paielement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹	51,00 €/AN	51,00 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ¹	137,00 €/AN	137,00 €/AN
Visa Cartwin ¹	49,00 €/AN	Non commercialisée
Visa Premier Cartwin ¹	136,00 €/AN	Non commercialisée

Carte de retrait

Libre Service Bancaire ²	27,00 €
-------------------------------------	---------

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ³	47,00 €/AN
Visa Cartwin - paiement comptant à Débit différé	49,00 €/AN
Visa Premier Cartwin - paiement comptant à Débit différé	136,00 €/AN



Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour tous les détenteurs de l'Offre Premium « Ma Banque au Quotidien » (MBQ), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère lors de la souscription de la deuxième carte de paiement (hors l'Autre carte et Supplétis). Afin que l'offre s'applique, les cartes doivent être rattachées au même compte bancaire.

Pour tous les détenteurs de parts sociales, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère lors de la souscription de la deuxième carte de paiement (hors l'Autre carte et Supplétis). Afin que l'offre s'applique, les cartes doivent être rattachées au même compte bancaire.



BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum d'un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite commercialisées avant le 01/12/2022 sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 16), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 15) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CRÉDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

³ La carte Supplétis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paieement par carte

Paieement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paieement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes **0,70 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2,60 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire² **mini 1,20 €**

Autres paieements par carte³

- Frais fixes **0,70 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2,60 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels **mini 1,20 €**

N.B : Le paieement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifcations que les paieements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
+ L'autre carte Mastercard ▲●	GRATUIT	1,10 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
+ Mastercard à Autorisation Systématique	GRATUIT	1,10 €/RETRAIT À PARTIR DU 1 ^{ER} RETRAIT/MOIS
+ Maestro	GRATUIT	1,10 €/RETRAIT À PARTIR DU 1 ^{ER} RETRAIT/MOIS
+ Mastercard eko	GRATUIT	1,10 €/RETRAIT AU-DELÀ DE 25 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Globe Trotter ◆	GRATUIT	GRATUIT
+ - Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Carte Supplétis - Mastercard Mozaïc	GRATUIT	1,10 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes **4,00 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2,60 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire²

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes **4,00 €/RETRAIT**
- Frais variables **2,60 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 1230/2021).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-sudmed.fr

³ Opérations de paieement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

Chèques

Païement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : • en recommandé AR à la demande du client	TARIF POSTAL
Frais d'acheminement du chéquier en pli simple à domicile : • 1^{er} chéquier dans l'année • À partir du 2^{ème} chéquier	GRATUIT 2,75 €
+ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,00 €
+ Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	20,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ² ▲	27,50 €
Frais de destruction chéquier non remis	10,50 €
Chéquier avec talon de correspondance	6,75 €
Chéquier en Catalan, chéquier USAP	6,75 €
Carnet de remises de chèque personnalisées	4,00 €
Envoi de carnet de remises de chèque(s) personnalisées	TARIF POSTAL

² Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé ¹

LE SOCLE
Tenue de compte
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne « ACTION »
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA
Information premier prélèvement SEPA
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
• Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ
Ouverture et clôture de compte
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois / semaine)
+ Exonération de l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Téléphone avec Filvert Service vocal • Les frais par paiement direct à des tiers (pension alimentaire) • Les frais pour mainlevée de saisie attribution / ATD • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.
2 chèques de banque par mois
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
Un changement d'adresse (1 fois / an)
Versement d'espèces en agence
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service	
Initial	4,35 €/MOIS
Sérénité	7,80 €/MOIS
Optimum	10,40 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,45 €/MOIS pour les clients en relevés de compte électronique* 3,25 €/MOIS pour les clients en relevés de compte papier*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client (1 ^{er} chéquier uniquement)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client (1 ^{er} envoi gratuit)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.38)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (p.38)

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017		
	Découvert	Prix
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs¹	De 1 € à 500 €	2,50 €/MOIS
	De 501 € à 1 000 €	3,30 €/MOIS
	De 1 001 € à 2 000 €	4,60 €/MOIS
	2 001 € et +	6,10 €/MOIS
MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016		
	Découvert	Prix
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs²	De 1 € à 300 €	1,55 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,45 €/MOIS
	De 801 € à 1200 €	3,30 €/MOIS
	De 1201 € à 2000 €	4,60 €/MOIS
	2 001 € et +	6,10 €/MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :
Assurance SécuriCOMPTE Plus [SécuriCOMPTE Premium](#) ¹

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

+ Retrait d'espèces de dépannage : 2 cartes minutes / an

Commande de carte en urgence

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

3,30 €/MOIS
PREMIUM
5,00 €/MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB [SécuriWEB Premium](#)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (hebdomadaire)
- Alerte temps réel de gestion

3,60 €/MOIS
PREMIUM
4,70 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

¹ Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

• Plafond par opération ¹	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel ¹	20,00 €

Montant dédié aux clients fragiles avec l'OCF.

Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique, se reporter à la rubrique correspondante.



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	30,00 €
Frais de gestion de retour de courrier (client inconnu à l'adresse > 12 mois)	200,00 €/AN
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	116,00 €
Frais par paiement direct à des tiers (pension alimentaire)	116,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS
Frais pour mainlevée de saisie attribution / ATD	13,60 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	38,65 €/CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,15 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,35 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,15 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30,00 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50,00 €/CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	11,50 €

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹

- Si paiement < 9,99 € **GRATUIT**
- Si paiement ≥ 10 € **100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €**

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si paiement < 9,99 € **GRATUIT**
- Si l'opération ≥ 10 € **100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €**



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

20,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 9,99 € **GRATUIT**
- Si l'opération ≥ 10 € **100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €**

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision

(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)

20,00 €

Frais par virement occasionnel incomplet

8,15 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 9,99 € **GRATUIT**
- Si l'opération ≥ 10 € **100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €**

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Téléphone avec Filvert Service vocal
- Les frais par paiement direct à des tiers (pension alimentaire)
- Les frais pour mainlevée de saisie attribution / ATD
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

+ Plafond de frais d'incidents applicable aux clients non éligible à l'« Offre spécifique clients fragiles »

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques.

150,00 €/MOIS

**Retrouvez votre agence
sur www.ca-sudmed.fr**



SOS Cartes

09 69 39 92 91

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 7j/7)

Écoute clients

0 974 750 968

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi)

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT**



**ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**

SUD MÉDITERRANÉE



**LE TRI
+ FACILE**

PAPIER



Document informatif à vocation non-publicitaire.

Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex 9 - 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029 669. Conforme aux exigences environnementales. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme CITEO : F234327_030YAC. Imprimerie De Bourg, Narbonne - 05/2025 - PSM1471 - Ne pas jeter sur la voie publique.